



Examen ou  
Spécialité/  
Repère de  
Épreuve/sr  
(Préciser, s'il y a lieu)



Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note : 18 / 20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

## SUJET : Accès à l'eau et inégalités dans le monde

Lors des journées caniculaires de l'été 2020 en France, l'importance de l'accès à l'eau a été mise en exergue, certes non pas pour les personnes qui disposent dans leur logement de points d'eau utilisables à volonté, mais pour les populations dont le seul accès à l'eau consiste en des sources disséminées dans les villes et fortement sollicitées lors des fortes chaleurs. Ainsi des migrants de la région de Calais et Grande-Synthe qui, à l'heure actuelle, sont encore plusieurs milliers en attente d'un passage clandestin vers la Grande-Bretagne. À Calais, donc, on observe un accès à l'eau très inégal entre habitants légitimes et raccordés au réseau de la municipalité, et populations montantes pointées comme illégitimes, si ce n'est illégales, qui ne peuvent pas vraiment compter sur le réseau public pour se ravitailler en eau. Le rôle des associations humanitaires comme Utopia 56 ou Care 4 Calais a donc été crucial pendant la canicule de 2020 : elles sont les seules à avoir répondu à la

N° 1/14

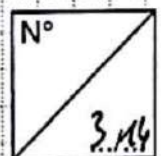


forte demande en distribuant de l'eau aux populations migrantes. Mais là encore, on a pu observer une inégale distribution de l'eau par les associations selon des critères comme la vulnérabilité des personnes. Ainsi les familles ou les femmes enceintes reçoivent-elles de l'eau avant les hommes seuls.

On le voit ici, l'accès à l'eau implique des inégalités à de multiples échelles (locale dans la ville, micro-locale au moment de la distribution par les associations) qui peuvent épouser une composante verticale (l'absence de revenus empêche aux migrants d'acheter de l'eau) ou horizontale (la discrimination dont ils font l'objet les marginalise des réseaux publics d'eau). Pour lutter contre ces inégalités d'accès à l'eau, des acteurs variés peuvent entrer en jeu, comme ici les associations locales, mais aussi des ONG, des organisations internationales (HCR, PNUD), des acteurs privés (sociétés de distribution de l'eau) ou publics (municipalité, région, État). Mais pourquoi l'accès à l'eau est-il si important et lié aux inégalités ? Cette ressource essentielle est nécessaire aux hommes pour leur vie biologique et quotidienne (urine, lavage...), mais aussi pour l'agriculture ou l'élevage. Elle entre aussi dans les matières premières qui servent aux activités industrielles, comme par exemple l'industrie du papier. Toutefois, on peut se demander en quoi une ressource naturelle inépuisable comme l'eau est susceptible de créer ou d'accentuer des inégalités. C'est

qu'il faut se poser la question de sa répartition géographique sur la globe. De fait, si l'eau n'est pas également répartie sur Terre, on a affaire à une "inégalité naturelle" qui s'impose à nous, pour reprendre le premier pan de l'inégalité telle que définie par Rousseau dans le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité

parmi les hommes. Cependant, il ne suffit pas qu'un pays soit situé par chance à proximité d'une source d'eau pour que sa population puisse en profiter en abondance. Pour cela, il faut pouvoir exploiter cette ressource, la mettre en valeur. Ainsi, l'accès à l'eau ne se limite pas au hasard géographique ou géologique, mais implique une dimension matérielle et technique. L'inégalité se joue alors au niveau des infrastructures, de l'équipement des territoires, et du savoir-faire des populations. Enfin, au-delà de la dimension physique (par exemple la distance d'une habitation par rapport à un point d'eau), peut-être y a-t-il à entendre dans le syntagme "accès à l'eau" un aspect de la légitimité : avoir accès à l'eau signifierait alors y avoir droit, ce qui laisse affleurer la caractéristique horizontale des inégalités, à savoir tout ce qui concerne le statut social des personnes, leur genre, leur couleur de peau, leur appartenance ethnique ou leur orientation sexuelle. Dès lors, dans quelle mesure l'accès à l'eau dans le monde révèle-t-il et accentue-t-il à la fois des inégalités horizontales et verticales (c'est-à-dire qui concernent le revenu, le patrimoine, la situation économique des personnes) ?



Dans un premier temps, nous constaterons qu'il y a des inégalités de fait dans l'accès à l'eau, déterminées en premier lieu par des critères géographiques. Puis, ce constat fait, nous remarquons que l'accès à l'eau crée ou accentue des inégalités préexistantes qui viennent se rajouter à l'inégale répartition de l'eau. Enfin, nous observerons le glissement de l'inégalité à l'injustice environnementale, qui se donne à voir autour de l'accès à l'eau.

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barrée

\* \* \*

Force est de constater en premier chef que l'eau est inégalement répartie sur Terre. Il suffit de regarder sur la carte du monde les principaux fleuves pour remarquer en creux les zones désertiques ou arides comme le Sahara, le désert Victoria en Afrique <sup>Australie</sup> ou bien le désert de Gobi. Dans ces régions, l'accès à l'eau douce est donc physiquement difficile voire impossible, en raison de la localisation géographique des cours d'eau. Les autres sources d'eau douce que sont les glaciers en amont, et les nappes phréatiques témoignent aussi d'une répartition inégale. En outre, la localisation de l'eau ne détermine pas à elle seule les modalités de son accès. C'est le rapport entre la taille de la population et la quantité utilisable de la ressource qui définit sa disponibilité. Ainsi, dans les villes du golfe de Guinée où la ressource en eau

N°  
4.114

Exame

Spécia

Repère

Épreu

(Préciser)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

est moyenne mais difficilement exploitée, et la population très nombreuse, la pression sur la ressource est forte, ce qui a pour effet d'exacerber les tensions et de produire des inégalités. On voit donc que l'accès à la ressource qui est l'eau semble consubstantiel aux inégalités, les quelles sont justement définies par l'Observatoire des inégalités comme une situation où "une personne détent des ressources, exerce des pratiques ou a accès à des biens et services socialement hiérarchisés." On retrouve dans le cas de l'eau la composante de la ressource et de l'accès, définis comme inégaux du fait d'abord de la localisation géographique.

Mais la répartition de l'eau ne fait pas tout : détenir une ressource ou y avoir accès, c'est avoir la capacité technique de l'exploiter. En l'absence d'infrastructures permettant de puiser, de désaliniser ou d'épurer de l'eau déjà utilisée, une communauté située par un heureux hasard à proximité d'une source d'eau ne pourra pas proprement y avoir accès, car elle sera incapable de la mettre en valeur, de la rendre utilisable. L'eau restera alors à l'état de matière brute, et non de ressource. Pour faire de l'eau une ressource, c'est-à-dire

N°

5/14

une matière utilisable et accessible au plus grand nombre, le rôle des pouvoirs publics s'affirme comme très important. En effet, il revient le plus souvent à la municipalité d'aménager son territoire et donc son sous-sol, c'est-à-dire de dessiner le réseau de canalisations, de l'entretenir, de choisir de l'agrandir ou non pour raccorder une zone marginalisée, tout cela une fois les infrastructures de base d'exploitation de l'eau installées. Ainsi, si l'on constate que sur les 30 millions (environ) d'habitants de Mumbai, 20% de la population n'est pas reliée à l'eau, cela démontre des défaillances de la municipalité qui ne parvient pas à faire face à la croissance urbaine extrêmement rapide de la ville, et donc à la prolifération de logements plus ou moins formels.

On l'a vu, l'eau étant inégalement répartie sur la planète, toutes les populations ne sont pas également proches d'une source. Mais en plus, il ne suffit pas de disposer d'une source d'eau pour avoir un plein accès à l'eau, puisque celle-ci doit être extraite ou recueillie, parfois pompée, et transportée jusqu'au sein des logements, dans l'idéal. Ainsi, l'inégalité d'accès à l'eau reflète souvent les inégalités de développement qui traduisent les décalages en termes d'avancées techniques et technologiques, et donc d'équipement des territoires en infrastructures, entre les pays. Mais au-delà de la dimension révélatrice de

N°  
6.1.14

rien  
tre  
ns

rien  
tre  
ée

l'accès à l'eau dans la géographie des inégalités, cette ressource ne peut-elle pas aussi générer des inégalités propres ou en accentuer d'autres qui seraient préexistantes ?

Dans certaines régions où la pression sur la ressource en eau est forte (on parle de "stress hydrique") en raison d'une population importante, des tensions peuvent naître comme dans le bassin du Nil, menant dans le pire des cas à un trafic ou à un accaparement de la ressource essentielle qu'est l'eau. Ainsi, dans le slum de Dharavi au centre de Mumbai ou dans le bidonville de Kibera à Nairobi, l'eau coûte paradoxalement plus cher que dans le reste de la ville car c'est la mafia qui contrôle la distribution. Elle n'hésite pas à endommager les infrastructures mises en place par la municipalité afin de faire fleurir son business. Les populations déjà vulnérables des bidonvilles sont contraintes de payer à un prix exorbitant l'eau, ressource nécessaire à la vie. Dans un article du Monde, un habitant de Kibera résumait ainsi le paradoxe et l'injustice <sup>auxquelles</sup> il fait face : "à Kibera, être pauvre coûte cher." Cette inégalité verticale qui fait des populations précaires la proie favorite des mafias qui limitent leur accès à l'eau et les contraignent à une situation de dépendance, se double souvent d'inégalités horizontales dans l'accès à l'eau, comme dans les camps migrants par exemple. À Kutupalong, camp de réfugiés Rohingyas

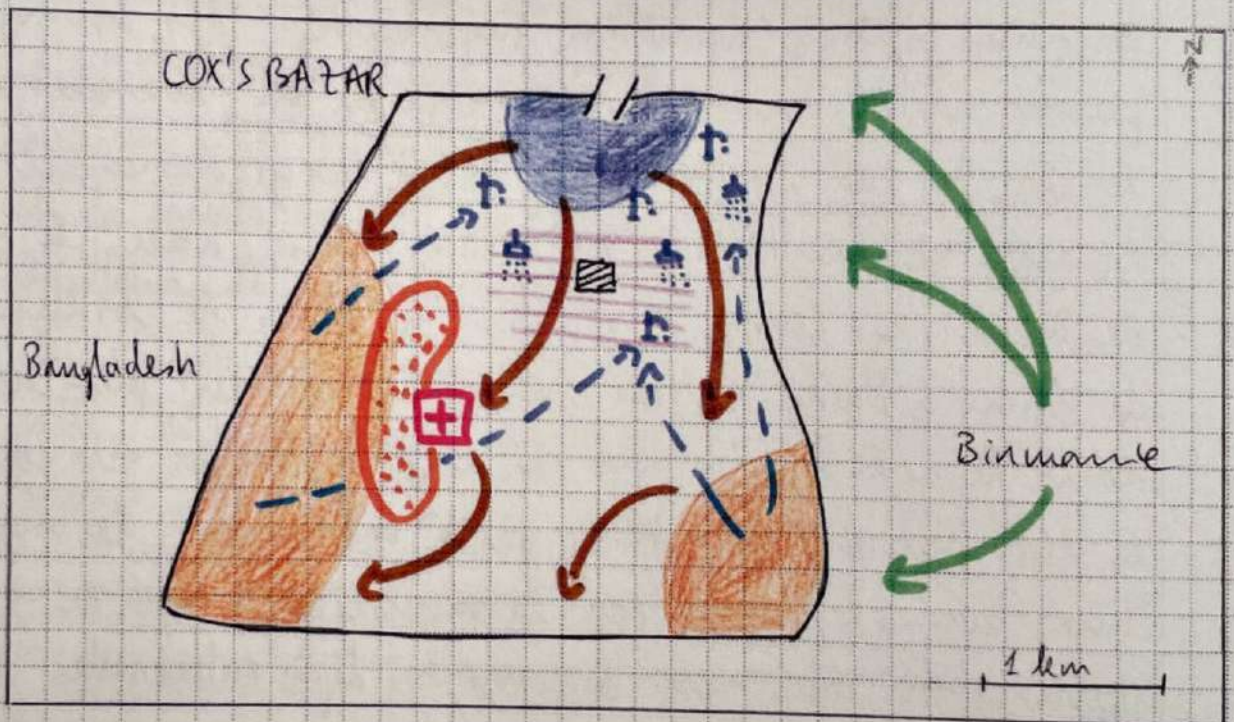
N° 7/14

qui abrite aujourd'hui près d'1 million de personnes, les nouveaux arrivants pâtissent de leur statut dans l'accès aux biens et services, car elles doivent s'installer aux marges du camp, là où de la place peut être trouvée.

ne rien écrire dans

la partie barrée

## DANS LE CAMP DE KUTUPALONG : UN INÉGAL ACCÈS À L'EAU



I. Des réfugiés piégés aux marges du camp ...

→ Flux de réfugiés

// Unique ouverture sur l'extérieur

— Limite du camp (barbelés)

■ Centre-ville, seule partie reconnue légalement

→ Extension accélérée du camp

■ zone d'habitations très précaires

II ... à distance des points d'eau et des aménagements

■ Point d'eau

N°

8.14



Examen

Spécialité

Repère d

Épreuve/  
(Préciser, s

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.



Douche

--&gt; Corvées d'eau



Marché



Zone avec latrines



III. Les ONGs pour réduire les inégalités ?



Dispensaire MSF



Zone aménagée par les 35 ONGs présentes sur place : mise en place de points d'eau.

On constate sur ce croquis que les primo-arrivants du camp résident plus loin du centre et donc des robinets d'eau et des douches que les arrivés. La corvée d'eau est donc un passage obligatoire pour ces réfugiés, et elle se traduit par de longues marches, des heures d'attente dans la queue aux points d'eau, le transport de lourds bidons, et le risque de se faire agression. En outre, ces corvées sont souvent réalisées par les enfants, et parfois la nuit, ce qui accentue une vulnérabilité déjà importante et nourrit les inégalités horizontales liées à l'accès à l'eau.

À l'échelle plus petite de la région, et en particulier si l'on se focalise sur la zone du Sahel, le dernier rapport d'Oxfam soulignait le fait que le stress hydrique,

N°  
2...14

lié aux failles, renouées en eau et aux épisodes de sécheresse, conduit à une exacerbation des tensions latentes entre nomades et sédentaires, entre éleveurs et agriculteurs, les uns ayant besoin d'eau pour nourrir leur bétail et les autres pour arroser leurs cultures. À cet égard, le rapport d'Oxfam mettait en avant le fait que le réchauffement climatique n'est pas innocent quant à cette pression sur les renouées au Sahel, alors même que la région ne produit que 0,15% des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, on peut se demander si, au-delà de l'accès à l'eau douce nécessaire pour l'agriculture et beaucoup d'autres activités humaines, l'accès à l'eau de mer n'est pas de même source d'inégalité. On veut entendre par là les conflits d'accès à la mer via un littoral. En effet, au même titre que l'eau douce et potable, la mer ou l'océan constituent des renouées essentielles, notamment pour la pêche par exemple. Ainsi, avoir accès à l'eau peut aussi se penser comme l'accès à une Zone Économique Excluse (c'est-à-dire à des richesses halieutiques et potentiellement en hydrocarbures) grâce à un littoral, et là encore, l'inégalité physique peut être source de conflit. Ainsi la situation entre Israël et la bande de Gaza qui coupe le littoral est-elle très tendue.

N°  
10/14

Mais, alors comment réverter ou diminuer ces inégalités concernant l'accès à l'eau ? Est-il possible de revendiquer un "droit à l'eau" comme il y eut un "droit à la ville" (Henri Lefebvre) ?

Quand on s'intéresse aux inégalités d'accès à l'eau et à leur impact sur les populations, c'est peut-être le désengagement qui domine face au désengagement des acteurs publics. Dans le bidonville de Makoko qui abrite 300 000 habitants à Lagos, l'eau est là en quantité puisqu'il s'agit du plus grand bidonville flottant au monde, construit sur pilotis. On ne peut pas dire que les habitants n'ont pas accès à l'eau (elle est une réalité tangible). La question est plutôt de savoir s'ils ont accès à une eau de qualité. Et la réponse est non, car pour pouvoir utiliser cette eau sale et la rendre potable, il faut disposer d'infrastructures. Or la municipalité de Lagos a totalement privatisé le réseau de l'eau, pénalisant par là les populations pauvres qui ne peuvent pallier par leur investissement économique personnel les défaillances des pouvoirs publics. Cette inégalité verticale repose donc à Makoko sur le paradoxe d'une eau omniprésente mais inutilisable par les populations précaires.

Le cas de Flint semble illustrer le mieux le glissement d'une inégalité d'accès à l'eau à un véritable racisme environnemental. Cette cité de la Rust Belt aux États-Unis s'est retrouvée très endettée dans les



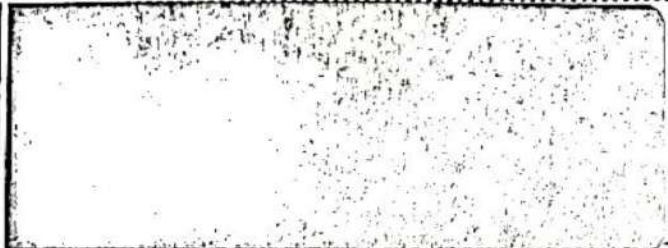
années 2000 et a été placée sous la tutelle d'une administration qui a décidé de privatiser de nombreux services publics, dont le secteur de l'eau, pour réaliser des économies. En 2014, la ville suspend son partenariat avec Detroit d'où l'eau était acheminée, pour pomper directement dans la rivière Flint, notoirement polluée au plomb. La vieille station d'épuration est donc remise en service, mais elle se révèle vite obsolète. Pendant presque un an, entre 2014 et 2015, la population de Flint voit son réseau d'eau raccordé à une rivière polluée. Cela signifie que cette eau n'est pas potable, que les habitants ne peuvent se doucher, cuisiner, ou laver leurs vêtements avec cette eau. Tout ceci doit être fait avec de l'eau embouteillée. Sans cela, des problèmes respiratoires apparaissent chez les habitants de Flint. Or, il s'avère que cette population est en majorité pauvre et afro-américaine. Le temps de réaction de la municipalité devant cet accès à l'eau perverti a donc été dénoncé comme une forme de racisme environnemental. Il en va de même en Inde où la ville de Bhopal, à majorité musulmane et de caste inférieure, n'a toujours pas été dépolluée après l'explosion d'une usine chimique dans les années 80. L'eau, contaminée, génère des maladies de peau très graves chez les populations péennes et musulmanes, qui subissent dans cette inégalité d'accès à l'eau une forme d'intersectionnalité (Kimberlé Crenshaw) liée à leur religion et à leur statut économique.

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barrée

17/14

Examen ou  
Spécialité/oj  
Repère de l'  
Épreuve/sol  
(Préciser, s'il y a



Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note : 20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

\* \* \*

Finalement, le stade ultime des inégalités concernant l'accès à l'eau dans le monde semble être, pour reprendre la définition de Roger Brunet (Les Mots de la géographie), une "différence perçue ou vécue comme une injustice". Nous avons en effet observé le glissement d'inégalités de fait dans la répartition de l'eau, à des injustices environnementales qui se traduisent par un accès à l'eau dénié ou perverti. Dans la continuité des analyses de Michel Agier dans Aux bords du monde, les réfugiés, on peut dire que l'eau est un bien essentiel mais qu'elle ne permet en tant que telle que la "vie nue", pas l'existence au sens social et humain du terme. Alors la véritable lutte à mener est peut-être moins de revendiquer un accès à l'eau égal pour tous, qu'un accès digne à l'eau de qualité. C'est là un des moyens de sortir de la pauvreté multidimensionnelle définie par le PNUD, mais aussi d'obtenir une reconnaissance sociale. Si, comme l'écrit Saskia Janen dans Expulsions, complexité et brutalité

N° 13,14



dans l'économie globale, "l'inégalité, si elle continue de s'accroître, se déprécie plus justement comme un type d'expulsion", alors l'accès plein à l'eau par un raccordement et une intégration aux réseaux de distribution s'affirme comme un moyen de lutte contre les inégalités.

N°

14/14